

Image not found or type unknown



Trasmission de patrimoine, trasmission de l'usufruit

Par **avonasac**, le **28/12/2009** à **18:10**

Bonjour, rnje suis usufruitier d'un bien immobilier, totalement transmis en nue propriété à mes trois enfants. rnUn de mes enfants, pourrait venir habiter avec moi. rnPuis je créer une sci en divisant mon usufruit en 3 parts transmissiblesrntout en ne gardant plus que le droit d'habitation?